



REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DU DOUBS

VILLE D'ORNANS

CODE POSTAL 25290
TELEPHONE 81.62.15.05
TELESCOPIC 81.57.17.87

Le Cabinet du Maire.

CRUE DE LA LOUE DU 22 DECEMBRE 1991 A ORNANS

RAPPORT DU MAIRE DE LA COMMUNE

Depuis 1953, les habitants de la ville d'ORNANS n'avaient pas connu de crue de cette ampleur, avec un courant d'une violence inouïe.

Les travaux réalisés par le SIAHVL et le Syndicat Mixte de la Loue (aménagement de barrages, renforcement des berges... etc) au cours des dix dernières années ont contribué certes, à réguler le cours de la rivière, et à limiter l'intensité des crues ; ils ont permis aux riverains de prendre les précautions nécessaires pour éviter des dégâts conséquents.

Malgré ces efforts, le 22 Décembre 1991, l'importance de la crue de la Loue, causée par l'abondance et l'intensité rapide d'une pluie, mais aussi et surtout, par la fonte trop tôt anormale de la température ambiante (moyenne de + 14° C sur le territoire français), a surpris la population qui a vu l'eau monter soudainement, 3/4 d'heure seulement après l'alerte de crues. Impossibilité de réagir à temps et de mettre hors d'eau les meubles et les matériels, sans parler des revêtements muraux et des sols qui ont particulièrement souffert.

La liste et l'importance des sinistres de la crue du 22 Décembre 1991 montrent bien le caractère inhabituel de cet événement et me conduit à renouveler ma demande de reconnaissance de l'Etat de catastrophe naturelle.

FAIT A ORNANS
LE 26 DECEMBRE 1991

Le Maire.

Marc CHAPELAIN

